

## PROGRAMME DU CAMP DE JOUR 2020

La municipalité de Piedmont est heureuse d'offrir son programme de camp de jour pour l'été 2020. Afin de respecter les consignes sanitaires des autorités de santé publique, nous avons dû revoir l'organisation des groupes, ainsi que la priorisation des enfants selon des critères spécifiques. Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements qui suivent et à communiquer avec le Service des loisirs pour toute question, par courriel, à [techloisirs@piedmont.ca](mailto:techloisirs@piedmont.ca) ou par téléphone au 450-227-1888 poste 230.

En raison de la crise actuelle, notre capacité de fréquentation est réduite d'environ 70 % par rapport à l'offre des années précédentes. C'est pourquoi seuls les citoyens de Piedmont et de Morin-Heights seront admis au camp cette année exceptionnellement. Environ 40 enfants de chacune des villes pourront participer au camp cet été. Le Campuces sera offert sans Gardopuces, sans le Club Ados avec un horaire de 9h à 16h, du lundi au vendredi et ce, du 29 juin au 15 août 2020 pour un total de sept semaines. Il n'y aura pas de sorties cet été. Cependant, des activités spéciales seront organisées sur le site du Mont Habitant dans le respect des consignes sanitaires. Cette année, nous acceptons les inscriptions pour l'ensemble des sept semaines seulement.

Au cours de l'été, quelques aspirants moniteurs seront invités à se joindre à nos groupes comme aide-animateur. D'autres détails suivront sous peu.

### ÂGE REQUIS

5-11 ans : Votre enfant doit avoir l'âge requis au 30 septembre 2019.

Pour les enfants de 5 ans, ceux-ci doivent avoir fréquenté l'école primaire lors de l'année scolaire 2019-2020.

### DURÉE

Du 29 juin au 15 août 2020. L'horaire d'animation sera de 9h à 16h, du lundi au vendredi.

### TARIFICATION

Été complet : 475.00\$ premier enfant et 445.00\$ pour deuxième enfant d'une même famille. Un montant de 100.00\$ est ajouté par inscription pour l'organisation d'activités spéciales sur le site du Campuces. C'est une façon d'amener les sorties au camp ! Au total, les frais d'inscription seront donc de 575\$ et 545\$ pour un deuxième enfant d'une même famille.

La préinscription débute le 29 mai, et se poursuit jusqu'au 5 juin, minuit. Il est important de noter qu'il s'agit d'une période de préinscription. Une sélection sera réalisée dans la semaine du 8 juin pour déterminer quels enfants auront une place au camp de jour selon les critères déterminés suivants :

#### Enfants de Piedmont ou de Morin-Heights :

- Dont les 2 parents travaillent
- Dont un des parents est un travailleurs en services essentiels
- Date d'inscription

Les enfants d'une même famille seront nécessairement inscrits ensemble.

### CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Le service des loisirs transmettra, par courriel, une communication aux parents leur confirmant

l'acceptation de leur(s) enfant(s) au Campuces ou leur inscription sur une liste d'attente. N'oubliez pas de vérifier vos courriels indésirables. Aucun paiement n'est requis pour l'instant.

## **FONCTIONNEMENT DU CAMP**

En tout temps, les parents ne sont pas admis sur le site intérieur du Campuces. Un service d'accueil à l'auto sous le préau sera instauré et c'est notre coordonnatrice qui prendra la présence de votre enfant à l'extérieur et une autre le conduira à son groupe. Votre enfant devra se laver les mains à son arrivée.

Le même principe s'appliquera au départ : vous signalerez votre présence à l'extérieur et votre enfant vous rejoindra.

Nous demandons, dans la mesure du possible, que ce soit la même personne qui vienne chercher et porter l'enfant au camp. Seule une personne inscrite à la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant pourra quitter avec lui. En tout temps, une pièce d'identité est exigée.

Selon les directives de la Santé publique, les ratios moniteur/enfants sont les suivants :

- 5-6 ans : 1/5
- 7-8 ans : 1/7
- 9 à 12 ans : 1/10

Les groupes sont divisés en fonction de l'âge des enfants. Nous avons tout mis en œuvre pour accueillir le plus grand nombre de campeurs dans nos installations dans le respect des normes édictées pour assurer la sécurité sanitaire de tous. C'est la capacité d'accueil à l'intérieur de nos bâtiments qui détermine la capacité totale du camp.

## **LES MESURES SANITAIRES MISES EN PLACE AU CAMP DE JOUR**

- Désinfection du matériel entre les utilisations de chaque enfant ;
- Désinfection des toilettes au minimum 3 fois par jour ;
- Désinfection des locaux une fois par jour ;
- Distanciation à 2 mètres en tout temps ;
- S'il est impossible de conserver une distance de 2 mètres, le moniteur portera un masque;
- Lavage des mains à l'arrivée pour tous ;
- Lavage des mains plusieurs fois par jour, entre chaque transition ;
- Une zone d'isolement sera aménagée pour isoler les campeurs qui présenteraient des symptômes pouvant s'apparenter au coronavirus

## L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES

Tous les moniteurs ont reçu une formation sur les mesures sanitaires produite par l'Association des camps du Québec.

De nombreuses affiches rappelant le maintien du 2 mètres de distance ainsi que des indications au sol seront installées.

Des activités de sensibilisation et d'éducation seront organisées auprès de nos campeurs.

## LE PORT DU MASQUE

Les enfants peuvent porter un masque, mais ce n'est pas obligatoire. Les moniteurs en porteront un s'ils doivent être à moins de 2 mètres pour intervenir avec un enfant.

## POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué dans les situations suivantes :

- Enfant malade
- Volonté de l'enfant de quitter le camp
- Enfant ne respectant pas les consignes et mettant en péril le maintien des mesures sanitaires mises en place
- Sur directive de la santé publique

## CONSIDÉRATIONS DIVERSES

La tenue du camp est un grand défi cette année. Les mesures gouvernementales à respecter ont été émises récemment et elles pourraient changer durant l'été. Pour cette raison, il est difficile d'affirmer que les mesures exposées dans le présent document seront maintenues tout au long de la saison et d'autres mesures pourraient s'ajouter. Nous prenons l'engagement de tenir les parents au courant pour tout changement qui pourrait être apporté au camp durant la saison. Nous devons compter sur une excellente collaboration des parents pour faire du camp un succès. Les mesures implantées entraîneront nécessairement des désagréments, mais nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour en réduire les effets.

## FAQ

### **Les enfants devront-ils être mis en isolement pendant 14 jours s'ils font partie du groupe d'un enfant ayant contracté la COVID-19?**

C'est la Direction régionale de la santé publique qui statuera sur les mesures à prendre si un cas survient dans le camp de jour. Nous suivrons les recommandations émises.

### **Informerez-vous les parents s'il y a un cas confirmé d'enfant ayant contracté la COVID-19 et qui fréquente le camp de jour?**

C'est la Direction régionale de la santé publique qui statuera sur les personnes à informer si un cas survient dans le camp de jour. Nous suivrons les recommandations.

### **Quelles activités seront offertes au camp?**

Le camp de jour 2020 se passera principalement sur les plateaux extérieurs, sauf en cas de pluie. Des activités sans contact seront organisées. Nous travaillons présentement sur notre programmation afin de conserver la magie du Campuces. Nos moniteurs passionnés développeront une programmation sur mesure pour cette année spéciale. Des chapiteaux extérieurs seront installés afin de permettre à certains groupes de demeurer à l'extérieur lors de journées de pluie. Le bâtiment servira d'abri notamment en cas de forts vents, d'orages ou de conditions météorologiques difficiles.

### **Pourquoi la première semaine (25-26 juin) et la dernière semaine (17 au 21 août) ont-elles été annulées?**

Les journées des 25 et 26 juin seront réservées à la mise en place de nos installations.

En ce qui concerne la semaine supplémentaire du 17 au 21 août, c'est pour répondre aux disponibilités de notre équipe et pour assurer le nettoyage et le ramassage de fin de camp qui nécessitera une attention particulière cette année.

### **Quel matériel devons-nous prévoir pour le camp de jour?**

Votre enfant doit avoir en tout temps le matériel suivant :

- Lunch froid (ou un « thermos ») avec deux collations sans allergènes (noix, arachides, fruits de mer). Il n'y a pas micro-ondes sur place.
- Bouteille d'eau (privilégier les gourdes réutilisables)
- Maillot de bain (une pièce ou « tankini » OBLIGATOIRE pour les filles)
- Serviette
- Chapeau et crème solaire

Les enfants pourront déposer leurs effets personnels dans leur local. À l'exception de la boîte à lunch et des items mouillés, le matériel devra demeurer au camp pour la semaine.

### **Quelle tenue vestimentaire est privilégiée?**

L'enfant doit porter une tenue sportive, incluant espadrilles et bas.

Ne sont pas permises :

- Sandales de toutes sortes (sportives, de plage, « Crocs »)
- Jupes (à moins de porter des « shorts » en dessous)